



RWANDA

## Le procès de Mgr Augustin Misago, évêque de Gikongoro

*Monseigneur Augustin Misago a été l'objet d'accusations très violentes le 7 avril dernier, à Kibeho, lors des cérémonies d'enterrement des victimes du génocide de 1994. Ces accusations venaient de plusieurs personnes rescapées du génocide de 1994 et ont été reprises par le Président de la République lui-même. Du moins celui-ci les a-t-il présentées comme étant les réclamations de tout le peuple rwandais.*

**L**e 14 avril 1999, l'évêque était arrêté à l'entrée de Kigali alors qu'il se rendait à une réunion de la Conférence épiscopale.

De fait, Mgr MISAGO est resté sur place pendant les événements de 1994 et par la suite. C'est ainsi qu'il a dénoncé tant les massacres perpétrés en 1994 que les exactions des militaires du Front Patriotique Rwandais (FPR) lors de la fermeture forcée du camp de Kibeho le 23 avril 1995. Le camp de déplacés, situé autour de Kibeho, a été encerclé et on a tiré dans le tas. Il se pourrait qu'il y ait eu des dizaines de milliers de victimes.

Durant cinq ans, il n'avait cessé de faire l'objet d'allusions, d'accusations, d'interrogatoires. Il avait répondu à toutes les questions, écrit les réponses aux accusations telles que celles d'une association « African Human Rights » et le parquet de Gikongoro avait

conclu à son innocence. Il pensait que l'affaire était enfin classée.

### Les accusations

L'acte d'accusation a été lu lors de l'ouverture du procès, le 20 août 1999. Les accusations portent sur cinq points dont l'essentiel est la participation à l'organisation et à la réalisation du génocide, en commun avec le Préfet et le Commandant de Gendarmerie, non seulement dans la Préfecture de Gikongoro, mais aussi dans celle de Gisenyi (où il s'est rendu une seule fois en juillet 1994) et aussi dans celle de Gitarama (une seule visite également). Et la conclusion : « avoir massacré et pillé tout un peuple ».

### L'instruction et le procès

Un dossier de trois cents pages a été réuni, à compter

du 15 avril. Il a fallu chercher des raisons. L'évêque - qui est assisté de trois avocats -, dont un béninois, a dû demander un délai pour étudier ce dossier qui lui avait été remis trop tard.

Le 14 septembre, le procès reprenait sur le fonds de l'accusation. D'abord trois de ses prêtres qui ont été massacrés à la prison de Gikongoro et que l'évêque est accusé d'avoir livré à la justice. De fait, les prêtres étaient réfugiés chez lui, il a dû les défendre contre les milices qui ont attaqué l'évêché à deux reprises au moins et donner une très forte somme d'argent pour les sauver. Lorsqu'ils ont été emmenés, c'est par le commandant de Gendarmerie qui présentait un ordre d'arrestation provisoire signé du Procureur de la République.

Le 15 septembre, le procès continuait. L'évêque devait s'expliquer sur les différentes réunions auxquelles il a assisté et les déplacements qu'il a fait pour rencontrer les autres évêques ou des membres du Gouvernement provisoire de l'époque.

L'évêque dont la santé est fragile, surtout après cinq mois de prison, (il souffre d'hypertension), s'est montré très digne et a expliqué tout ce que l'Église du Rwanda et lui-même ont fait pour dénoncer les massacres et participer à une campagne de

Quand le Rwanda retrouvera-t-il la paix qu'inspirent ses paysages ?



FOI ET VIE

pacification qui a malheureusement échoué. De ces débats, la revue de presse du Vatican (édition Zénith) a fait une recension inspirée des propos du Nonce apostolique, qui suit avec attention toute la situation. Il pense que Mgr MISAGO va aider à réécrire l'histoire de l'Église du Rwanda, si décrite par bien des écrits depuis 1994. Le procès a repris les 23 et 24 septembre, pour une nouvelle séance le 29.

## Les enjeux de ce procès

Ce procès est un procès politique et non celui de l'individu Augustin MISAGO. L'arrestation a eu lieu cinq ans après les faits qu'on lui reproche, alors qu'il était dans le pays. Il a été arrêté à la demande du Président de la République.

Au delà de Mgr MISAGO, c'est l'Église du Rwanda que

l'on voudrait rendre responsable de ce qui s'est passé en 1994, en occultant ce que le Front Patriotique Rwandais a fait depuis 1990 et continue aujourd'hui dans le Nord-Ouest du pays. L'influence de l'Église sur l'éducation (la majorité des écoles, surtout secondaires, ont été créées à l'initiative de l'Église Catholique, de même les nombreux dispensaires) inquiète beaucoup la minorité qui est au pouvoir et veut y rester.

Ce procès soulève également la question trop oubliée des 150 000 prisonniers qui croupissent dans les prisons ou cachots, connus ou inconnus, sans jugement, certains depuis cinq ans.

Mgr MISAGO le dit lui-même lors de la séance du 15 septembre : «Le génocide est un crime si atroce que, si vous continuez à en accuser des innocents, vous risquez tôt ou tard de le banaliser.»

Nous attendons la suite du

procès, que le Nonce Apostolique du Rwanda suit personnellement avec grande attention. Il nous dit que «au cours des audiences des 14 et 15 septembre, aucun élément de preuve légitimant les accusations contre Mgr MISAGO, n'a été présenté».

Cependant rien n'est joué pour autant. La presse locale continue de se déchâner contre Mgr MISAGO et des influences arrivent jusque chez nous. La presse internationale ignore cette affaire ou nous diffuse des programmes télévisés depuis le Rwanda qui veulent montrer qu'il n'y a eu qu'un génocide, celui de 1994 et que l'Église Catholique y a la plus grande part de responsabilité. C'est Mgr MISAGO qui doit payer la facture.

Madeleine RAFFIN

Directrice de Caritas

Gikongoro de 1993 à 1997

Le 27 Septembre 1999

## Pax Christi : Jeûne et prière pour le Timor

Le vendredi 24 septembre, à l'appel de l'équipe diocésaine de Pax Christi, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la Daurade (Toulouse) pour prier et jeûner.

Il s'agissait d'exprimer notre solidarité avec cette population atrocement martyrisée mais aussi avec tant d'autres qui souffrent de malheurs comparables sans pour autant occuper la une des médias : Soudan Sud, Sierra Leone, Tibet...

### Une soirée en deux temps

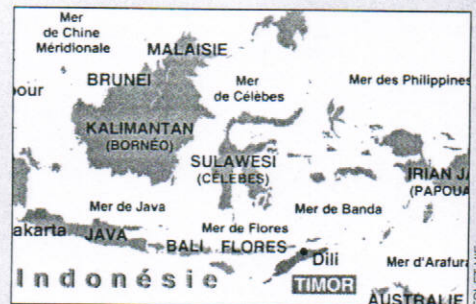
Le premier, centré sur l'injustice faite à un peuple, permet de rappeler que les exactions et les persécutions dans cette île de l'archipel indonésien ne datent pas d'aujourd'hui mais durent depuis un bon quart de siècle. Une injustice lourde et permanente qui creuse dans les faits les sillons de la violence. Mais pour ne pas nous enfermer dans une attitude de spectateurs éplorés, nous étions invités à reconnaître dans nos propres comportements les injustices dont nous sommes complices ou directement responsables; des injustices peu spectaculaires mais bien réelles et quotidiennes, qui nous placent aussi du côté des persécuteurs. Les expressions spontanées furent alors des demandes de pardon et des appels au Seigneur pour qu'il nous convertisse et nous accompagne sur des che-

mins de justice et de paix. Le second temps, centré sur la violence, appelait pour sa part à ne pas

se polariser sur la seule violence physique, si atroce fût-elle et dont les informations affichent les images insoutenables. En effet, la violence, fille de l'injustice, se fait aussi psychologique, morale, économique, sociale... Là encore nous ne sommes pas trouvés indemnes de complicité et de responsabilités. Prier pour les autres, victimes et persécuteurs, nous renvoyait aussi à nous-mêmes.

À la fin de la rencontre, la page des Béatitudes circula dans le groupe. Chacun put proclamer alors celle qui, à ce moment là, lui paraissait la plus significative. La Parole du Christ retentit ainsi, émouvante et forte, Parole à plusieurs voix, ferment pour cette petite assemblée.

La collecte du prix des repas sera adressée à Mgr da Nacimiento, évêque de Bacau, resté sur place auprès de son peuple.



Pax Christi TOULOUSE